

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4517**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Chef de projet en ingénierie documentaire

Nouvel intitulé : Chef de projet en ingénierie documentaire et gestion des connaissances

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	Administrateur(trice) général(e) du CNAM

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

325n Conception et mise en place de fonds documentaires

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chef de projet en ingénierie documentaire est un cadre spécialisé qui conduit des projets et des missions de construction de systèmes d'information documentaire, en lien avec des politiques commerciales, des politiques de recherche-développement, des politiques de gestion du savoir et des politiques d'information.

Il effectue les activités suivantes:

- Définition d'une politique d'information pour l'entreprise ou pour l'un de ses services
- Mise en oeuvre d'un système d'information : un site Web et des bases de données
- Organisation et structuration de fonds documentaires (back-office)
- Pilotage et production de prestations documentaires (services et produits)
- Management d'une unité documentaire (RH, finances, achats et moyens logistiques)

Les titulaires sont capables de:

- Identifier les éléments constitutifs du problème à résoudre
- Suivre la méthodologie de conduite de projet pour construire les différentes phases nécessaires pour mener le projet
- Recueillir des éléments sur l'existant (lecture des rapports d'activités)
- Mener des entretiens auprès des acteurs qui pourront être les relais, les gestionnaires, ou les utilisateurs potentiels.
- Réaliser un cahier des charges fonctionnel conforme aux besoins recensés par le biais de questionnaires et d'entretien avec les acteurs concernés
- Décrire toutes les opérations à réaliser, sur le plan éditorial, graphique et informatique
- Rédiger des procédures de gestion d'alimentation et de mise à jour de l'application
- Réaliser une analyse des besoins
- Réaliser un site web portail pour un organisme
- Construire et mettre en place un plan marketing
- Respecter les contraintes juridiques liées à l'information

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Grandes entreprises, des établissements bancaires, d'importantes PME, presse et les médias, sociétés de conseil, cabinets d'avocats et d'architectes, agences de communication ou photographiques, établissements de formation, ministères, secteur associatif.

Les emplois occupés peuvent être responsable d'unité documentaire, responsable des ressources documentaires, info-manager, manager de l'information, webmestre éditorial, gestionnaire de ressources, chargé de projet, document controller, responsable de veille, administrateur de données, records manager, knowledge-manager, consultant chef de projet, chargé de document projet, responsable de l'ingénierie documentaire

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'organise autour de 5 composantes :

- * Une étude de cas de mise en place d'une activité documentaire (activité 1)
- * un site internet (activité 2)
- * une base de données documentaire (activité 2)
- * une analyse sectorielle (activité 4)
- * un mémoire de fin d'études.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - le directeur national des formations ou son représentant, - le responsable de l'institut ou du centre spécialisé qui prépare cette certification ou son représentant, - le responsable pédagogique du titre, - un ou deux enseignants responsables, - un ou deux professionnels du domaine concerné par le titre professionnel
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	- l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 22 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau I, sous l'intitulé "Chef de projet en ingénierie documentaire" avec effet au 31 décembre 2014, jusqu'au 31 décembre 2015.

Arrêté du 25 janvier 2011 publié au Journal Officiel du 02 février 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau I, sous l'intitulé Chef de projet en ingénierie documentaire avec effet au 02 février 2011, jusqu'au 02 février 2015.

Arrêté du 8 avril 1981 publié au Journal Officiel du 10 avril 1981 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : au titre des homologations de droit, sous l'intitulé "Diplôme supérieur des sciences et techniques de l'information et de la documentation de l'institut national des techniques de la documentation du Conservatoire national des arts et métiers"

Pour plus d'informations

Statistiques :

65 certifiés par an

Autres sources d'information :

<http://www.cnam.fr/instituts/INTD/>

Lieu(x) de certification :

CNAM 292 rue Saint Martin
75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CNAM - INTD I - 469
2, rue Conté
75003 Paris

Historique de la certification :

Ancien libellé : 'Diplôme supérieur des sciences et techniques de l'information et de la documentation de l'institut national des

techniques de la documentation du Conservatoire national des arts et métiers' (Arrêté du 8 avril 1981 publié au Journal Officiel du 10 avril 1981)

Certification précédente : Diplôme supérieur des sciences et techniques de l'information et de la documentation de l'institut national des techniques de la documentation du Conservatoire national des arts et métiers (fiche incomplète)

Certification suivante : Chef de projet en ingénierie documentaire et gestion des connaissances